

**Pour une sociologie de la langue et au-delà : la norme au confluent des frontières****For a sociology of language and beyond: the norm at the confluence of borders****Received date: 25/04/2021 Accepted date:18/05/2021 Published date:18/09/2021****Zineb Moustiri**Université De Biskra, Mohamed Khider , Algerie, *mail* : [z.moustiri@univ-biskra.dz](mailto:z.moustiri@univ-biskra.dz)**Résumé:**

Loin des structuralistes qui voient que la linguistique se suffit à elle-même en considérant la langue comme un objet clos, séparée de ses usagers, cet élément inséparable de la société et contribuant à sa construction, le présent article propose une sociologie de la langue et au-delà en mettant la norme au carrefour des frontières. Ainsi, cette recherche met l'accent sur l'étude du sujet parlant comme un acteur actif, présent par sa subjectivité qui est une condition indispensable à l'existence même du langage, et non pas comme le représentant « idéal » d'une communauté linguistique totalement homogène.

**Mots clés:** La norme; la langue; les locuteurs; la société; sociologie de la langue.

**Correspondent author** : Zineb Moustiri, *Gmail*: [z.moustiri@univ-biskra.dz](mailto:z.moustiri@univ-biskra.dz).

**Abstract:**

Far from the structuralists who see linguistics as self-sufficient by considering language as a closed object, separated from its users, this inseparable element of society and contributing to its construction, this article proposes a sociology of language and beyond by putting the norm at the crossroads. Thus, this research emphasizes the study of the speaking subject as an active actor, present through its subjectivity which is an indispensable condition for the very existence of language, and not as the "ideal" representative of a totally homogeneous linguistic community.

**Key words:** The norm; language; speakers; society; sociology of language..

**Introduction :**

Le rapport des locuteurs au langage où ces acteurs s'inscrivent dans le domaine de l'intersubjectivité est complexe et embrouillé. Pour le bien comprendre, nous devons faire appel aux locuteurs, à la société et aux différents idiomes en présence car la relation entre ces trois éléments est évidente et forte. Les idiomes sans locuteurs stagnent, disparaissent petit à petit jusqu'à leur extinction; le locuteur sans langue perdra un immense lieu de rencontre avec l'autre ; sera désarmé de son moyen linguistique qui lui permet d'être intégré dans son groupe au lieu de s'effacer devant son impuissance d'extérioriser et transmettre ses pensées, ses émotions et ses avis à l'autre dont il a besoin. Il sera dépouillé, selon l'anthropologie linguistique d'une source de culture dont la parole est un médium des pratiques culturelles (Duranti A. 1997, p.2) . La parole est un droit qui libère son énonciateur et ouvre la voie à d'autres paroles en lui assurant de franchir un seuil qui le mettra, le transportera, le transformera dans cet autre monde de l'autre. Ainsi, nous nous interrogeons sur la symbiose

féconde entre ces trois éléments et au-delà en mettant la norme au carrefour des frontières.

### **Qu'est ce qu'une norme**

Avant de parler des divers types de la norme dégagés par Anne Marie Houdebine, procédons d'abord aux autres conceptions attribuées à la norme. En effet, ce terme polysémique est utilisé dans divers domaines pour présenter une réalité plurielle, c'est une notion renvoyant à la nature des langues et leur relation à la société. Actuellement, ses différentes acceptions remontent à la conceptualisation de cette notion réalisée par le sociologue E. Durkheim.

#### **Distinctions nécessaires**

- **Norme linguistique/ règle linguistique**

On parle toujours de la norme linguistique et de la règle linguistique et la différence entre les deux est primordiale car, la notion de norme « renvoie au rapport que les sociétés entretiennent avec les langues et leurs usages. » (Charaudeau P., Maingueneau D., 2002, p.404), ceci suggère l'idée des paramètres de l'acceptation d'un énoncé qui sont sociaux et interviennent dans les jugements attribués aux différents parlars, ils ont une relation avec les spécificités de chaque société. Contrairement à la norme, la règle linguistique est inhérente au système et elle « renvoie à des phénomènes internes au fonctionnement des langues et désigne le fait que toute langue obéit à des organisations spécifiques aux plans phonique, morphologique, et syntaxique. » (Charaudeau P., Maingueneau D., 2002, p.404) , ici, les paramètres de l'acceptation d'un énoncé sont grammaticales et liés aux systèmes en faisant sa particularité et les distinguent des autres. Dans les deux cas, les sujets sont écrasés devant le système et ne constituent que son ombre, ils sont soumis aux lois de système et aux contraintes de la société.

- **La norme linguistique / la norme sociolinguistique**



En linguistique, la norme dépend des diverses façons de parler une même langue. A. Martinet cite la norme prescriptive et la norme descriptive. La première est le point de vue des linguistes, elle engendre les différentes réalisations de la même langue comme elle contribue à la hiérarchisation des différents parlers (parler des paysans, parler des politiciens,...etc.). La norme des puristes s'inscrit comme l'une d'entre elles. Quant à la deuxième, point de vue des grammairiens, entre les différentes réalisations de la langue, ils choisissent l'usage correct en le considérant comme le bon usage, ils fondent leur avis sur divers arguments : l'étymologie, le sentiment du beau linguistique, etc.

En parlant de la norme, il s'avère nécessaire d'évoquer les avis complémentaires de W. Labov et P. Bourdieu issus de leur analyse des phénomènes de légitimation et d'insécurisation linguistiques liés à la variété des usages, à leur valeur et leur poids sur les différents marchés coexistants au sein d'une communauté linguistique. La variété des divers usages est liée à son tour à la norme avec ses multiples conceptions surtout celle provenant d'une idéologie visant la résistance de la norme légitime vue comme l'écho de la langue correcte et en même temps elle sous-estime et élimine les autres usages « vulgaires », « populaire ». Pour ce qui concerne la réalité arabe, Saïd Badaoui dans son ouvrage consacré à une classification des « niveaux de l'arabe contemporain », leur attribue les épithètes suivantes (Badaoui S. 1973) :

- 1. Classique traditionnel (fusha al turât)
- 2. Classique contemporain (fusha al-' asr)
- 3. Dialectal cultivé (ammiyat al-mutaqqafin)
- 4. Dialectal « éclairé » (ammiyat al-mutanawwirin)
- 5. Dialectal des illétrés (ammiyat al'ummiyyin)

Ce classement reflète clairement une théorie de stratification sociale selon les pratiques langagières et les qualifications utilisées ici sont très significatives : le premier terme « traditionnel » renvoie à l'arabe usité par nos ancêtres et creuse dans nos mémoires en remontant au passé prospère et glorieux des Arabes, le second renvoie à la classe

des intellectuels ; à l'arabe présent dans les institutions étatiques, les écoles, les médias et il assure l'enseignement d'une manière générale, c'est ce que certains appellent l'arabe moderne existant dans le cadre formel, il est nommé contemporain ou moderne puisque il a subi le changement que le monde arabe a connu ainsi que le monde entier . Quant à l'arabe dialectal, la variété basse de l'arabe classique que les intellectuels, les journalistes, les enseignants n'hésitent pas à lui faire recours pour transmettre leurs messages dans différents contextes, est subdivisé à trois niveaux reflétant les niveaux linguistiques extrêmement distincts et variés et une réalité très complexe : le premier est dit " cultivé » dans le sens où celui qui pratique ce niveau possède une certaine culture et un certain savoir lui conférant un bon statut au sein de la société ; cela signifie aussi qu'il est si proche de la norme légitime, le deuxième niveau appelé « éclairé », comme l'indique le mot, ses usagers sont vus comme des sujets possédant certaines connaissances leur permettant d'être classés comme un groupe qui s'ouvre sur le savoir, sur le modernisme, sur la civilisation mais à un degré moins que le premier groupe . Quant au dernier niveau qui se classe en fin de l'échelle, il désigne les personnes pratiquant la variété rendant compte de la notion d'écart, leur usage est une transgression réelle de la norme légitime comme l'indique sa dénomination qui suggère plusieurs idées et valeurs qu'on peut attribuer à ces sujets, « illettrés » ou « ummiyyin : « qui ne savent ni lire ni écrire » », ces deux mots nous renseignent sur le niveau intellectuel, sur la classe sociale à laquelle appartiennent ces sujets. Cet usage concerne la classe la plus défavorisée, le groupe incarnant l'écart et l'ignorance totale, les membres de ce groupe sont prisonniers de la pratique qui les inscrit dans un cadre clos engendrant leur savoir mineur, cette variété est dévalorisée parce qu'elle n'a pas obéi aux lois de la mouvance et du changement social et parce qu'elle est restée stagnée et n'a pas répondu à la diversité et à la richesse du contexte arabe qui peut être un bouillon de cultures et de civilisations distinctes.

La norme d'après Galisson et Coste cités par (Guv F. 1987, p. 33) : « *équivaut à la normalité, c'est-à-dire à l'usage courant observé dans*



*une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus entendue et la plus attendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anormal, du non courant et de rendre compte de la notion d'écart ».* Cette définition fait appel à l'usage collectif, habituel, partagé par un groupe social, elle correspond au phénomène de la standardisation des langues, à la langue de référence véhiculée par les institutions étatiques mais surtout par l'école, comme nous pouvons lire implicitement l'inégalité entre les langues du point de vue social, certaines sont dominées, d'autres dominantes, du point de vue des représentations, certaines sont considérées comme prestigieuses, comme véhicule de la norme légitime d'autres sont abandonnées par les locuteurs. En ethnologie de communication, on parle de norme de communication, en introduisant à côté des règles linguistiques, les règles qui gouvernent et régissent la communication: la situation, le contexte et l'interlocuteur (nous reviendrons sur ce point ultérieurement).

- **Normes objectives et normes subjectives**

### **Normes objectives**

La recherche sociolinguistique s'intéressant à ces normes, se base sur l'étude dite statistique et ces normes sont dégagées par les descripteurs linguistiques dans les usages des locuteurs recueillis par des entretiens. L'étude, dans ce cas, focalise l'attention sur la mouvance des systèmes, sur les zones fermes ou en déséquilibre et elle est dite dynamique linguistique interne. Les normes objectives comportent les normes systémiques inhérentes aux langues ou à une langue spécifique que le sujet social intériorise et produit et les normes statistiques ou ce qu'on appelle normes d'usage. Ce va et vient entre les normes systémiques et les normes statistiques rend compte des différents conflits des usages s'homogénéisant et s'hétérogénéisant dans les interactions.

### **Normes subjectives**

Elles s'opposent aux normes objectives et constituent une typologie des évaluations et des représentations des sujets parlants. Elles prennent en compte les rapports que le sujet entretient avec les structures dégagées par les linguistes. Anne Marie Houdebine

distingue quatre types qui ont une influence sur les pratiques langagières et de ce fait sur la langue dans son acception saussurienne.

### **Normes prescriptives**

Ce type de normes est présenté comme étant la norme, comme étant la forme linguistique la plus correcte, la forme légitime. Ces normes véhiculent l'idée de l'"idéal de langue", l'idéal de puriste en se basant sur les arguments hiérarchisant avancés par les spécialistes (les grammairiens, les académiciens, etc.)

### **Normes fictives ou fantasmées**

Il s'agit ici des normes esthétisantes non étayées par un discours antérieur scolaire ou grammatical comme elles peuvent être historisantes provenant d'une mémoire intime, familiale, locale ou régionale.

### **Normes évaluatives (auto ou hétéro)**

Elles concernent les usages environnants, elles sont dites constatatives si elles sont neutres et ne révèlent pas une qualification.

### **Normes communicationnelles**

Elles sont révélatrices du souci d'adaptation au discours contemporain, de l'intégration au groupe, elles incitent les locuteurs à ne pas utiliser les normes prescriptives.

L'auteur dans sa conception de l'imaginaire linguistique, rassemble les deux notions, celle de Saussure qui porte son attention sur les structures partagées (la langue comme une entité stable et entièrement réglée) et celle de Lacan qui souligne que chaque individu développe sa propre appréciation de quelles sont les structures partagées, et en ce sens que chacun a sa langue.

Dès lors, nous pouvons dire que, la norme est intimement liée à l'usage, au positionnement des sujets, ceci a donné naissance à de nouvelles recherches s'intéressant aux discours épilinguistiques.

### **La fluctuation de la règle et de la norme**

La linguistique en analysant la langue fait appel à la norme et à la règle qui parviennent du fond de la langue en les manifestant, la première notion est liée à des régularités, à l'existence d'une logique interne régissant une langue, quant à la norme, elle est en corrélation avec des contraintes, est corollaire aux éléments externes au système, ils sont conçus comme déraisonnables. La sociolinguistique, considère les phénomènes liés aux deux notions comme phénomènes linguistiques mais elle voit que les premiers sont complexes puisqu'ils sont en corrélation avec les enjeux externes (sociaux), quant aux seconds, ils sont liés aux codages linguistiques, aux différentes règles syntaxiques, morphologiques ou phonologiques qui gèrent une langue.

La sociolinguistique, dans sa conception de la norme, place la langue au centre de la société en prenant en considération des éléments externes au système où s'inscrivent les différents phénomènes de domination, de politique linguistique, de l'inégalité des langues, de leur combat et de leur guerre. Autrement dit, la problématique sociolinguistique prend une autre dimension qui fait des langues un véritable champ de bataille, de vraies armes de guerre et d'exclusion, car « *la guerre des langues n'est jamais que l'aspect linguistique d'une guerre plus vaste* » affirme (Calvet J. L. 2003, p.28). La problématique sociolinguistique se présente comme multifaciale et cache sous son voile d'autres enjeux de type culturel, politique, social et économique.

Dans la même optique, (Bourdieu P. 2004) préfère parler du marché linguistique où la langue « *instrument de communication, (...) est aussi signe extérieur de richesse et un instrument du pouvoir* », imposer son parler n'est-il pas imposer sa façon de réfléchir, de dire et d'agir ? La langue avec la mouvance de la société et du monde, ses usagers, ses vrais porteurs de sa signification, de ses normes et de ses règles la soumettent à tous les bouleversements et à tous les changements qu'ils subissent.

Alors,

« *une langue vit de façon étonnante. Les mots naissent, se déplacent, s'ennoblissent, déchoient, se pervertissent, dépérissent, perdurent. Les langues évoluent modifiant non seulement leur*



*vocabulaire, mais aussi leurs formes grammaticales, parfois syntaxiques. La langue vit comme un grand arbre dont les racines sont très profondes de la vie sociale et de la vie cérébrale, dont les frondaisons s'épanouissent dans le ciel des idées ou des mythes, et dont les feuilles bruissent en myriades de conversations. La vie du langage est très intense dans les argots et les poésies, où les mots s'accouplent, jouissent, s'enivrent des connotations qu'ils invoquent et évoquent, où éclosent les métaphores, où les analogies prennent leur envol, où les phrases secouent leurs chaînes grammaticales et s'ébrouent en liberté" (Edgar Morin 2001, p. 36).*

Si les études linguistiques ont et pour longtemps négligé les sujets en les situant à la marge de la langue d'une façon de leur « *dire (...) qu'il est, dans la langue et dans toute locution, quelque chose dont ils ne sont ni maîtres ni responsables* » (Milner cité par Jacqueline Authier-Revuz 1995, p.50), les recherches sociolinguistiques récentes rendent aux sujets parlants leur importance en les plaçant au centre de tout changement linguistique et en les considérant comme le premier élément contribuant à l'instabilité, à l'évolution ou à la disparition d'une langue. Le discours, actuellement est vu comme « *un produit que nous livrons à l'appréciation des autres et dont la valeur se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs. L'effet du marché linguistique, qui se rappelle à la conscience dans la timidité ou dans le trac des prises de parole publiques, ne cesse pas d'exercer jusque dans les échanges les plus ordinaires de l'existence quotidiennes : témoins de changements de langue que, dans les situations de bilinguisme, sans même y penser, les locuteurs opèrent en fonction des caractéristiques sociales de leur interlocuteur ; ou, plus simplement, les corrections que doivent faire subir à leur accent, dès qu'ils sont placés en situation officielle, ceux qui sont ou se sentent les plus éloignés de la langue légitime* » (Bourdieu 2004).

En effet, le locuteur et surtout celui qui vit dans un milieu plurilingue produit un discours qui varie selon le contexte, selon l'interlocuteur, selon le rôle qu'il prend à un moment donné, dans une interaction

donnée. Il gère les langues de son répertoire linguistique selon les différentes situations de communication vécues, le changement de langues, de variétés ou des divers idiomes est très significatif et a ses raisons et ses principes qui le régissent. De ce fait, ni la norme ni la règle sont stables, elles sont placées au carrefour de contact des sujets parlants et sont influencées par l'histoire, la politique, l'idéologie, le contexte, la technologie... etc.

### • La norme au carrefour des frontières

La norme est au centre de la langue qui est au centre de la société, et aucune société n'est unilingue, au contraire, est caractérisée par l'hétérogénéité et la diversité dans le sens où les interactions baignent dans une richesse de variétés ou même de diverses variations linguistiques. Les discours des locuteurs sont intentionnellement ou non traversés par d'autres discours, leur hétérogénéité est montrée ou constitutive. Autrement dit, cette hétérogénéité peut être identifiable dans le cas où le locuteur tracerait des frontières entre ses paroles et celles de la personne évoquée ou tout à fait le contraire, cette hétérogénéité est implicite, non marquée et plus risquée ; le discours de l'autre est dilué, dissolu dans le discours de locuteur, ceci veut dire que « toute parole de " je " est habitée par l'image et les paroles de "tu" », il n'ya pas un discours homogène mais en même temps " *chacun apporte son grain de sel*" disait ( Gadet F. 2007)

Concernant le paysage sociolinguistique algérien caractérisé par un mélange de diverses civilisations et cultures, il a impulsé la naissance de plusieurs phénomènes linguistiques intéressants qui suscitent plusieurs interrogations et demandent une recherche approfondie. Ici, nous allons seulement exemplifier quelques-uns :

- dans la communication quotidienne, chez nous, on entend beaucoup l'expression « WECH ça va ? », « MICHI normal », qui veulent dire « Comment ça va ? », « pas normal ». Ici, il s'agit d'une rencontre entre deux langues différentes qui remontent à une époque où deux communautés distinctes dans leurs parlers et dans leurs cultures étaient en contact. Notons aussi que les frontières sont supprimées ; la

première partie « wech », « michi » appartiennent au parler algérien, la seconde à la langue française ;

- d'autres termes sont fréquents aussi dans nos communications quotidiennes, donnons l'exemple de « el batima », « el cartable », « el portable », « el match », « el moto », « el bus », comme nous voyons claire l'imbrication ou l'hybridation des normes, « el » qui est le déterminant défini « le » ou « la » en langue arabe qui précède des mots français ;

- l'existence d'un code spécifique qui est en train de se répandre entre les jeunes comme :

« mdr » pour dire « mort de rire », « sans papiers » pour dire « très fort », « afficher la suisse » pour dire « tu vas voir ! », « tkt » pour dire « ne t'inquiète pas », « tojor » pour dire « toujours », le « 11\_22 » pour qualifier une personne de paysanne, « wech m régla ? » pour se demander « si tout est réglo », ou même la vernalisation à leur manière « jourbon » pour dire « bonjour », « tof » pour « photo », « tef » pour « fête »

Alors, sur terrain, les normes sont transgressées, les frontières sont supprimées, les langues se mélangent et se métissent, (Mohamed Dib cité Par Benrabah M.1999, p.182) disait « *la langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever (...)* Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportions quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas ». Ici, la frontière entre les deux langues est transformée à une appropriation de la langue de l'autre; l'écrivain algérien d'expression française, après avoir identifié l'autre par sa langue qui lui appartient comme chose évidente, il approprie cette langue en lui rajoutant « son grain de sel » au sens de Gadet en tant qu'Algérien, les normes et les règles caractérisant le français seront influencées par les spécificités de ce territoire sur lequel la présence de cette langue est devenue une réalité que personne ne peut nier, ni changer. C'est cette vérité qui a poussé Derradji Yacine à écrire un article intitulé Vous avez dit langue

étrangère, le français en Algérie ? Après l'application d'une loi qui a donné aux Algériens à partir de 1993, la possibilité de choisir entre le français et l'anglais, la première langue étrangère qui sera enseignée à leurs enfants. Dans cet article, après la lecture des données statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale et des résultats des deux enquêtes (celle du CNEAP " Centre Nationale d'Études et d'Analyse pour la Planification" et celle menée par lui-même), (Derradji Yacine 2002, p.21). stipule qu' « *une nette préférence pour la langue française. Choisie par 98,72 % de la population scolaire, le choix de la langue française confirme et précise - tout simplement- le prestige de cette langue chez les parents de ces élèves qui montre d'une part qu'elle reste en position de force sur le marché linguistique algérien et d'autre part qu'elle a encore de l'avenir en Algérie* ».

Kateb Yacine qui précise que le français est un « butin de guerre » trace bien des limites entre son identité et celle de l'Autre en disant « *j'écris en français parce que la France a envahi mon pays et qu'elle s'y est taillée une position de force telle qu'il fallait écrire en français pour survivre, mais en écrivant en français, j'ai mes racines arabes ou berbères qui sont encore vivantes* » (Kateb Yacine 1967 ). L'écrivain algérien qui a vécu la colonisation ici, s'oppose à la loi française de (1938) qui a déclaré l'arabe comme langue étrangère en Algérie. Pour lui, le maintien de la langue de l'Autre, du colonisateur qui a imposé son parler en instaurant ainsi la loi de la suprématie de sa langue au profit des autres parlars coexistants, est par besoin et nécessité. Il avoue aussi son nationalisme algérien en attribuant aux langues des ancêtres, « la langue arabe et la langue berbère », les valeurs de la langue "identité", tout en séparant entre ses langues, reflétant l'origine, l'identité, la culture, les traditions et les coutumes...etc., et celle de l'Autre.

## Le sujet et la parole

Le courant de l'anthropologie des pratiques langagières s'intéresse, suite à l'objectif que lui assignent ses promoteurs, au rôle de la parole dans toute relation humaine, et prend en compte tous les éléments qui sous-tendent l'apparition de la parole.

En effet, toute interaction s'effectue à travers la parole, cette constitution subjective et hétérogène dépend de plusieurs éléments qui confirment sa fluctuation et sa mouvance, ces éléments environnants qui l'aident à apparaître, à se former et se déformer en fonction d'eux ; des imaginaires, des positionnements des sujets, l'instant, le lieu ainsi que l'intention qu'elle soit consciente ou non contribuent à son instabilité.

Un dicton arabe dit "Pour chaque incident son discours", ce qui veut dire que la parole n'est jamais stable et pour traiter les interactions, il faut partir des relations les plus subjectives aux contextes plus larges politiques et historiques, aller du sujet parlant et de ses manières de dire sans nier les conditions sociales d'agencement des paroles. Notons aussi que, ce qui précède ne veut pas dire que les mimiques, les gestes, les éléments para verbaux et les actes de langage sont exclus mais au contraire, tant qu'on parle du sujet, les éléments précédents sont, comme la parole, indissociables de lui et doivent être pris dans toute analyse.

Alors, la parole qui n'est pas bordée de frontières est habitée par le sujet parlant, il la traverse et l'utilise en fonction de différentes situations de communication. Elle se manifeste sous plusieurs formes en constituant le moyen facilitant la rencontre des diverses subjectivités. Sa fluctuation est observable surtout dans les milieux plurilingues où les individus se trouvent plongés dès la naissance dans ces milieux, elle n'est pas faite des langues ou des variétés qui s'emboîtent mais d'un ensemble d'appartenances signifiantes et importantes à des degrés différents. Dans ce sens, toute étude de langue doit être centrée sur les pratiques langagières et non pas sur les langues "objets fixes". (Canut C. 2007, p.01), qui adopte cette démarche, préfère parler de « paroles, fluctuations, agencements, réseaux sociaux, territorialisation/ déterritorialisation, effet d'un et positionnement subjectif " au lieu de notions de « " langue", "communauté", identité » ou "variété"» qui demeurent, à son avis, problématiques. Cela nous conduit à éviter toute précatégorisation pour bien comprendre comment se construisent et se réalisent des

homogénéisations sur ce fond hétérogène, surtout chez les sujets soumis à des discours prescriptifs. Les "mises en frontières" ne sont que le fruit des effets d'Un, ce qui fait que lorsque ces discours sont absents, les différenciations sociales seront très remarquables. C. Canut nous donne comme exemple le cadre plurilingue malien où la fiction de la langue maternelle est absente et dans ce cas, elle préfère parler de phénomène de " contact entre des sujets parlants" au lieu de celui de " contact des langues", car les langues sans leurs locuteurs, qui peuvent les défendre en cas de menace, sans pratiques stagnent et disparaissent.

### **Pour une sociologie de la langue et au – dela**

Le courant d'anthropologie appelle à une nouvelle approche du langage fondée sur l'hétérogène, sur la pluralité de la parole. En effet, d'un point de vue méthodologique, cela nécessite une approche de terrain qui prend en considération des études micro (interaction, situation de parole), en plaçant le phénomène dans un groupe et des études macro plaçant le phénomène dans la société avec toutes ses spécificités. Dans cette optique, les chercheurs feront appel aux éléments extralinguistiques où le sujet parlant est présent par sa subjectivité bien sûr sans nier sa dimension sociale d'une part, et d'autre part, ils refusent de le considérer comme un reflet de structures objectives.

Le point de départ est, contrairement aux structuralistes, l'hétérogénéité, ce qui veut dire que des éléments extralinguistiques entrent en jeu pour une bonne compréhension des pratiques langagières. Parmi les chercheurs qui s'inscrivent dans ce courant, les membres du groupe de recherche LACIS (Langues en Contact et Incidences Subjectives) qui remettent en cause même la notion de langue telle qu'elle était perçue, ils s'intéressent au langage dans sa dimension hétérogène où s'inscrit le sujet parlant comme acteur actif dans la dynamique linguistique. Ils appellent à une ouverture sur les autres branches des sciences humaines sans craindre que leurs travaux perdent leur scientificité.

Pour conclure, nous pouvons dire, suite à C. Canut que, si les politiques linguistiques imposées par les divers Etats, in vitro,

renforcent l'homogénéité en traçant les frontières entre les langues, en partant de l'idée de la langue "Une", in vivo, les pratiques langagières ne sont et elles n'étaient jamais maîtrisables et le terrain demeure un champ éclairant pour l'échange et le partage, où les paroles se mélangent, naissent et disparaissent, un champ de tension entre homogénéité et hétérogénéité, « *La question centrale est [...] celle des frontières et de la clôture: nous concevons les pratiques langagières non plus comme prédéterminées par une homogénéité (la langue, une langue "en elle-même" ou à l'inverse "le social"), mais au contraire comme nécessairement mêlées, et pour lesquelles les locuteurs, en fonction des différents niveaux discursifs et des diverses instances d'énonciation (familiale, historique, politique, sociale, idéologique, etc.) tracent ou non des limites.* » (Canut C. 2001, p.02)

## Conclusion

Maints facteurs interactionnels familiaux, sociaux, politiques, historiques influencent la parole et le sujet parlant, même dès son jeune âge, des mises en frontières lui sont proposées par les autres, soit par des discours institutionnels, ou par les choix de codes réalisés par les membres constituant ses réseaux sociaux. Ces "mises en frontières" varient selon les contextes d'interaction. Si ce processus est admis et instrumentalisé politiquement, il forme et constitue le plus haut degré d'effet d'Un et c'est à ce niveau-là que la séparation entre les langues est réappropriée par les locuteurs qui prennent conscience du phénomène de "contact des langues". Notons aussi que cette réappropriation varie suite aux facteurs environnementaux et au niveau d'éducation des individus. Et pour étudier ce phénomène, les sociolinguistes mènent des enquêtes sur terrain basées sur, des enregistrements, repérage de quelques facteurs sociaux et un ensemble de processus dégagés entre les langues. C. Canut adopte une autre méthodologie différente ; le premier objectif visé est le refus de toute précatégorisation et ne prévoir aucun découpage à l'avance. Elle nous propose d'interpréter les discours épilinguistiques des locuteurs eux-mêmes en faisant émerger leurs "mises en frontières" par une analyse qualitative de leurs discours mais, l'interprétation est conditionnée par



une bonne connaissance des situations, des histoires personnelles, des relations entre les personnes, des régions géographiques, des conditions politiques, etc. Le travail se focalise alors, sur les réseaux sociaux.

### ✚ Bibliographie :

1. Badaoui S., (1973), **Mustawayat al -'arabiyya al-mu'asira fi misr**, Dar al-ma'arif, cité par Djemel Eddine Kouloughli., **Sur quelques approches de la réalité sociolinguistique arabe**, Le Caire, disponible sur : <http://ema.revue.org/index1944.html>, Consulté le 15 mai 2016.
2. Bourdieu P. (avril 2004), **Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques**, Fayard, France.
3. Calvet I. J, cité par Louisa Ait Hamadouche (Mars-Avril-Mai, 2003), **Guerres des langues, enjeux de pouvoir**, in «Hors-Série Culture, Courrier international », SA, France.
4. Canut.C: **Paroles et agencement. De l'ambivalence du concept de contact de langues**. Proposition pour le colloque Language Contact and the dynamics of Language: Theory and Implications, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, du 10 au13 Mai 2007, Leipzig.
5. Canut.C. (2001), **Pour une nouvelle approche des pratiques langagières**, Cahiers d'études africaines, Langues Déliées, <http://etudesafricaines.revues.org/101.html>, Consulté le 15 mars 2016
6. Charaudeau P., Maingueneau D. (Février 2002), **Dictionnaire d'analyse du discours**, Editions du Seuil, France.
7. Derradji Y. (Décembre 2002), **Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?**, dans les cahiers de SLADD, Université Mentouri Constantine, Volume 1, Numéro 1, Pages 17-28 .
8. Dib Mohamed. , cité par Benrabah M. (1999), **Langue et pouvoir en Algérie, Histoire d'un traumatisme Linguistique**, Pau, Séguier, Atlantica, Les colonnes d'Hercule, Paris, France.
9. Duranti A., (1997), Ed., **Linguistic Anthropology**, Cambridge University Press, New York.



10. Edgar Morin, (2001), **La Méthode5, L'Humanité de l'humanité**, Seuil, Paris, France.
11. Gadet Françoise, (2007), **La variation sociale en français**, Paris : ophrys, France.
12. Galisson et Coste cité par Guv Feve (1987) in " Le français scolaire en Algérie" Pour une nouvelle approche de systèmes d'apprentissage, Office des publications universitaires, Place Centrale de Ben Aknoun.
13. Kateb Yacine, **Interview Jeune Afrique**, 26 mars 1967, n° 324.
14. Milner cité par Jacqueline Authier-Revuz (1995) in **Ces mots qui ne vont pas de soi Boucles réflexives et non- coïncidences du dire**, Tome 1, Jouve, Paris, France.

